

La lutte,

ça paye



DÉFENSE DU DROIT DE GRÈVE

La CGT appelle au rassemblement le 4 avril 2024 de 12 h à 14 h devant le tribunal de Narbonne pour la défense du droit de grève.

En 2020, la direction d'ORANO Malvési suspendait les contrats de travail de 70 salariés en représailles d'un mouvement de grève pour la ré-internalisation des activités de maintenance.

Cette pratique a un nom: **le LOCK-OUT ou la GRÈVE patronale.**

Le lock-out a pour but d'exercer une pression sur les épaules des grévistes et de l'organisation syndicale afin d'obtenir d'eux l'arrêt du conflit et l'abandon des revendications.

Le lock-out annule le droit de grève puisque le salarié n'a plus le choix d'être gréviste ou non gréviste, car son contrat de travail est suspendu. C'est une entrave aux libertés de grève et de travail.

Cette vieille méthode patronale est interdite en France. Elle est dangereuse, car elle vise à monter les salariés les uns contre les autres! La CGT a toujours défendu le droit constitutionnel de grève. Il est indispensable aux salariés qui souhaitent s'organiser dans l'objectif de faire aboutir leur revendication. Face aux attaques, le droit de grève a été sanctuarisé dans la Constitution.

L'action en justice de la CGT Orano Malvési et des salariés suspendus de contrat :

C'est la deuxième fois que la direction d'ORANO Malvési fait un lock-out. En 2017, la CGT avait déposé plainte et aujourd'hui, sept ans après les faits, elle est toujours en cours d'instruction! C'est pour ces raisons que la CGT Malvési en 2020 a décidé de faire citer directement devant le tribunal correctionnel l'ancienne direction d'Orano Malvési comme lui permet le droit pénal!

L'affaire sera jugée à l'audience correctionnelle du tribunal de Narbonne le 4 avril à 14 heures.

Venons nombreux manifester notre soutien au rassemblement préalable à l'audience.

Rassemblement de 12 h à 14 h devant le tribunal de Narbonne

- Présence d'un représentant de la Confédération Générale du Travail,
- Présence de Sébastien Menesplier, Secrétaire général de la FNME-CGT,
- Présence de Sophie Tronchet, Secrétaire générale de l'union départementale CGT de l'AUDE,
- Présence de Jéssabelle Paoli, Secrétaire générale de l'union locale CGT de Narbonne,
- Présence des coordinations régionales FNME-CGT Languedoc-Roussillon et Orano

LE SERVICE PUBLIC EST UNE ÉNERGIE D'AVENIR

MOBILISÉS POUR VOUS

■ 15 MARS 2024



Pour en savoir plus :

Retrouvez toutes les propositions de la FNME-CGT pour l'intérêt général avec le Service Public de l'Énergie sur energie-servicepublic.com

* Casse-croûte prévu sur place offert par la CGT.